



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2023

La Foncière Centres-Villes Vivants est officiellement créée

Le jeudi 5 octobre 2023 Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison, Marie-Christine SEGUI, Conseillère métropolitaine déléquée aux Centres-Villes Vivants, Maire d'Ormesson-sur-Marne et Richard CURNIER, Directeur régional lle de France - Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), ont lancé officiellement la Foncière Centres-Villes Vivants, aux côtés de Dominique RESTINO, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, Francis BUSSIERE, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, Stéphane LAYANI, Président de la SEMMARIS et Michel GANZIN, Directeur Général du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Le premier conseil d'administration a élu à l'unanimité Patrick OLLIER Président de la Foncière Centres-Villes Vivants, et a nommé Marine ONFRAY Directrice Générale de la société.

« Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des communes dans leurs projets de revitalisation commerciale. 64 communes ont bénéficié de subventions à hauteur de près de 22 millions d'euros à travers ce programme. C'est pour aller plus loin que nous créons un outil de portage foncier commercial à l'échelle du périmètre métropolitain. Notre ambition est de donner les moyens aux maires d'assurer une maîtrise de long terme dans la programmation et l'aménagement des commerces de proximité » a déclaré Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

« La Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) est heureuse d'accompagner la Métropole du Grand Paris dans la création de la Société d'Economie Mixte Foncière Centres-Villes Vivants pour la réalisation d'un plan important de revitalisation des commerces métropolitains, au service des communes », a déclaré Richard CURNIER, Directeur régional lle-de-France – Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts).

Les administrateurs de la Société d'Economie Mixte Foncière Centres-Villes Vivants étaient également présents. Ils ont tous salué la création cet outil qui constitue selon eux le chaînon manquant pour consolider un écosystème favorable et bénéfique à la dynamique commerciale des centres-villes : Philippe LAURENT, Vice-Président de la Métropole délégué aux finances et à l'information citoyenne, Maire de Sceaux, Virginie DASPET, Conseillère métropolitaine déléguée à la réduction des inégalités, Jean-Luc LAURENT, Conseiller métropolitain, Maire du Kremlin-Bicêtre, Olivier SARRABEYROUSE, Conseiller métropolitain, Maire de Noisyle-Sec, et Aminata DIOP, Directrice Exécutive Adjointe de la SEMMARIS.

La plus ambitieuse foncière de redynamisation commerciale en France

Par l'objectif d'investissement visé (150 millions d'euros sur 10 ans) et par son vaste périmètre d'intervention, la Foncière Centres-Villes Vivants est la plus ambitieuse en France. A son lancement, elle réunit aux côtés de la Métropole du Grand Paris 5 partenaires investisseurs de référence : la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris Ile-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Ile-de-France, la SEMMARIS et le Crédit Agricole d'Ile-de-France. Son capital social initial de 25 millions d'euros est voué à progresser jusqu'à 50 millions d'euros sur la période du plan d'affaires.

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr













Claire BOUCHER | Attachée de presse

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

© 06 62 40 87 26





COMMUNIQUE

Une intervention au service des maires de la Métropole du Grand Paris

La Foncière Centres-Villes Vivants a vocation à acquérir des murs et des baux commerciaux en cœur de ville pour le compte des communes de la Métropole du Grand Paris, que ce soit dans le neuf ou dans l'ancien, en portage direct autant que par des prises de participation dans d'autres foncières commerciales. La foncière travaillera main dans la main avec les équipes municipales.

Une palette complète d'outils en faveur du commerce

La Foncière Centres-Villes Vivants ciblera en priorité les locaux vacants à rénover ou encore pour faire revenir des commerces et ainsi favoriser l'activité en cœur de ville. Elle pourra également intervenir pour faire évoluer l'activité d'un local, pour mieux soutenir le dynamisme marchand du centre-ville.

La Foncière Centres-Villes Vivants en chiffres

- 6 actionnaires fondateurs : Métropole du Grand Paris, Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, Semmaris et Crédit Agricole d'Ile-de-France.
- **25 millions d'euros de capital social initial,** amené à progresser jusqu'à 50 millions d'euros en fonds propres et comptes courants d'associés (la Foncière pourra également avoir recours à l'emprunt pour la mise en œuvre de l'intégralité du plan d'affaires)
- Un objectif d'acquisitions de 150 millions d'euros sur la durée du plan d'affaires
- Près de 40 000 m² de commerces ou 400 murs de boutiques, dans le neuf ou dans l'ancien, en portage direct ou au travers de prises de participation dans des sociétés

Contact presse Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) :

Caroline LEGENDRE, Responsable Communication Externe, Direction régionale Ile-de-France caroline.legendre@caissedesdepots.fr / 07 89 43 36 77

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr











Olivia HAMELIN | Directrice **©** 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

1 07 63 66 47 51

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE